



30 ans, le temps d'un bilan !

Natagora profite de l'anniversaire de la Directive "Oiseaux" pour dresser certains constats positifs mais aussi tirer quelques sonnettes d'alarme

Ce 2 avril 2009, la Directive "Oiseaux" fête ses 30 ans. Une bonne occasion pour **Natagora** et son pôle ornithologique Aves de faire un retour en arrière et un petit bilan; d'autant que 30 ans, c'est aussi la période qui sépare les deux atlas des oiseaux nicheurs faisant le bilan sur toute l'avifaune reproductrice en Wallonie.

En fonction des espèces d'oiseaux et de leur prise en compte par la Directive, les constats sont très variables.

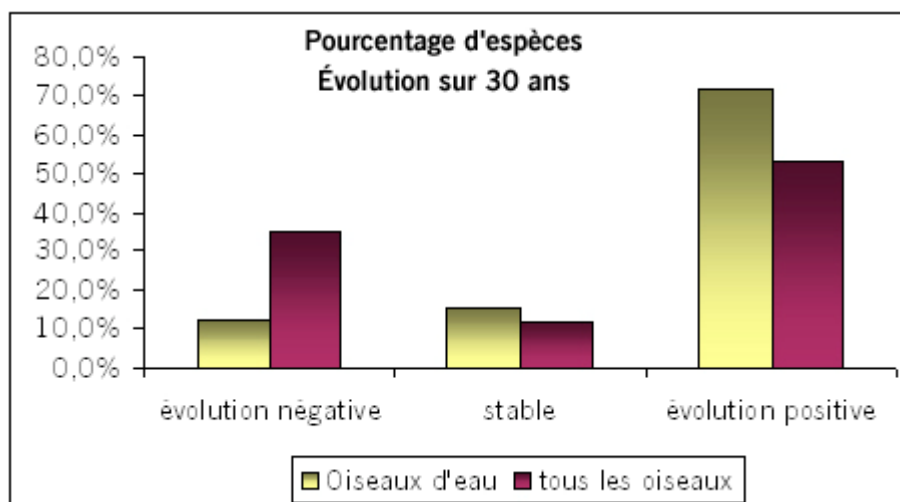
Comment ont évolué les populations d'oiseaux en Wallonie depuis 30 ans ?

On peut distinguer les 4 tendances suivantes :

Sans conteste, **les populations de rapaces diurnes**, dont certaines étaient au seuil de l'extinction à la fin des années 1970, **ont largement repris le dessus**. Le faucon pèlerin, par exemple, est maintenant fort d'une population de plus de 25 couples, alors qu'il avait disparu en 1973 avant de se réinstaller en 1994. Dans un contexte d'état dramatique des populations de ces espèces phares, la Directive reprend la plupart des rapaces dans son Annexe 1.

La suppression de la persécution, le frein mis à l'utilisation d'organochlorés en agriculture, la protection active des sites de nidification ont ensuite porté leurs fruits.

Même constat positif du côté de la plupart des oiseaux d'eau. Le graphique ci-dessous montre que, comparé aux évolutions des populations d'oiseaux en général, une plus grande proportion d'espèces liées aux milieux aquatiques ont témoigné d'une évolution favorable. **Les zones humides ont toujours constitué une des cibles prioritaires des actions de conservation de la nature et sont particulièrement visées par la Directive "Oiseaux"**. Le principal résultat a été la création de "hot spots" de biodiversité, actuellement bien protégés et permettant l'expansion de ces espèces (ex : Marais d'Harchies, étang de Virelles...).



Les rapaces et les oiseaux d'eau sont des groupes emblématiques mais ne constituent pas le "corps principal" de la faune de nos campagnes. **Pour les oiseaux liés aux milieux agricoles, le constat est beaucoup moins réjouissant. On observe que plus de 50 % de ces espèces sont en régression.** Ainsi l'alouette des champs, oiseau bien connu de tous, a vu sa population diminuer de 50 % depuis la mise en place de la Directive.

La perdrix grise a perdu près de 80 % de ses effectifs pendant le même intervalle. Ce "petit peuple des oiseaux", pour lequel la situation n'apparaissait pas si problématique que pour les grandes espèces emblématiques au moment de l'établissement de la Directive "Oiseaux", est maintenant le véritable symbole de la crise de la biodiversité.

Leur conservation représente aussi un défi particulier, puisque ces espèces sont répandues dans des espaces gérés prioritairement pour d'autres objectifs que la conservation de la nature (plaines agricoles, prairies).

Enfin, pour les espèces des milieux forestiers, le bilan est mitigé. Si la tendance est parfois **positive**, comme dans le cas des pics, **certaines espèces spécialistes** comme la rare et discrète gélinotte des bois **sont au bord de l'extinction. La forêt représente aussi un milieu dont la gestion ne s'envisage que dans le long terme.** Par exemple, le pic mar, spécialiste des chênaies âgées, se porte très bien actuellement. Mais le manque actuel de jeunes chênaies, habitat futur de ce pic, et la volonté de transformer une partie des chênaies ardennaises en forêts de résineux, ne lui annoncent pas un avenir à long terme particulièrement rose ! Or, **la Directive impose aux états membres de veiller à la pérennité des habitats de ces espèces...**

En conclusion, le bilan après 30 ans de Directive "Oiseaux" permet de garder espoir : les efforts de conservation portés sur certaines espèces emblématiques ont porté leurs fruits ! D'un autre côté, le temps est sans doute venu de mieux focaliser les efforts sur les oiseaux des campagnes, constituant à présent le réel défi de la conservation des oiseaux chez nous. Comme il n'est pas possible de "mettre sous cloche" de grandes portions de leur habitat, **la conservation de ces espèces passe nécessairement par une meilleure prise en compte de la nature dans la gestion du territoire, en agriculture, en sylviculture et en aménagement du territoire.**

Contacts :

Jean-Yves Paquet au 081/830 342 ou 0473/50 13 19 - jean-yves.paquet@aves.be

André Burnel (Prov. Liège) : 04/263 36 70 ou 0494/82 51 96

Jean-Paul Jacob (Prov. Luxembourg) : 063/21 78 55



Faucon pèlerin
Photo : Gabriel Rasson



Perdrix grise
Photo : Philippe Vanmeerbeeck



Pic mar
Photo : Jules Fouarge

Note à l'attention des journalistes :

Afin d'illustrer vos articles concernant ce communiqué de presse, n'hésitez pas à télécharger :

- [Visuel : Perdrix grise](#) (Photo : Philippe Vanmeerbeeck)
- [Visuel : Faucon pèlerin](#) (Photo : Gabriel Rasson)
- [Visuel : Pic mar](#) (Photo : Jules Fouarge)

Natagora est une association de protection de la nature active en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines. Natagora acquiert des réserves naturelles (plus de 4000 hectares) et organise, tout au long de l'année, des balades de découverte de la nature, des chantiers de gestion d'espaces naturels, des stages, des formations...



Aves constitue le pôle ornithologique de Natagora. Les observations d'oiseaux effectuées par les ornithologues sont récoltées, analysées et font l'objet de publications (articles, Atlas...).

Des études spécialisées sont aussi réalisées par le réseau des ornithologues amateurs et des professionnels afin, par exemple, de mieux connaître l'évolution des populations de nos oiseaux au fil du temps.



